

CA N°2

26 juin 2026

Lieu : Maison de la pêche

Ordre du jour :

1. vente des permis

On a une perte de 4% sur les cartes à la même date en 2025.

Plus 38 cartes sur les options.

En sachant que les options ne nous rapportent rien.

Pour la perte de cartes de 2025 due aux options nous avons touché 328€ (41 cartes à 8€).

A noter que la fédération d'Ardèche a remboursé 19€ par permis perdus !

Notre relevé faisait état de 61 cartes perdues, donc un manque a gagné de 160€.

2. Les animations

a. Rencontre pêcheurs à la mouche

La rencontre a réuni 30 pêcheurs (organisateurs et pêcheurs) plus des pêcheurs de passage. Gros succès, les participants sont tous repartis très satisfaits de cette journée ou ils ont pu découvrir le parcours et d'autres techniques. Le repas a été un lieu d'échange et de convivialité. Un grand merci aux personnes qui se sont occupées de l'organisation et des différents ateliers.

A noter la présence de Jan Astier champion du monde et concepteur de la technique française de lancer.

Le budget était de 550€. Nous avons reçu une subvention de 350€ de la mairie de Prévencières et 200€ de l'AAPPMA. Les dépenses sont de 557€ les recettes de 596€ (aux subventions s'ajoutent 46€ de recette buvette).

b. Stage pêche à la mouche ados

3 inscrits sur 6 possibles. Le stage s'est déroulé sur le Chassezac. Les ados ont fait preuve d'une grande concentration et application tout au long de la journée malgré le manque d'activité des poissons.

Le stage était encadré par Christophe Augier (initiateur fédéral) et Michel Gimenez (guide de pêche)

c. Les APN

Fin des APN 2026. On a fait les 7 séances prévues :

- 2 pêche aux leurres sur le lac de Villefort,
- 1 sur le lac de Rachas, pêche aux leurres et initiation pêche à la mouche
- 2 pêche à la mouche sur le Chassezac

- 2 pêche en bateau sur le lac de Villefort

3. Avancé sur le NO KILL de la Viale

Le dossier a été envoyé à la fédération . Des complications sont apparues du fait de la non signataire de propriétaires de parcelles. Il faut dire que c'est personnes (2) sont décédées ! Après un mail à la DDT et la Mr DUMONT, il apparait impossible de trouver les descendants d'au moins une personne.

La solution va consister à tronçonner le parcours, car les parcelles manquantes à signature sont face à face.

4. Tenue d'animateur

La commande de la tenue d'animateur pour GUY a été passée auprès de la Fédé.

5. Accès au Rachas pour la livraison de truites

Le chemin pour aller au Rachas est praticable, mais peut présenter une difficulté pour le camion de livraison de truites pour aller près du Lac.

6. Les lâchers de truites

- a. Le lâcher de grosses truites en Novembre.

La fédération ne pouvant assuré le lâcher de grosses truites en Novembre , il avait été décidé de se renseigner auprès de piscicultures.

Mr Gimenez, ayant contacté la pisciculture de Villefort, a reçu un devis pour des truites de 1,2 kg à 1,5 kg pour un prix de 12€ le kilo.

On attend d'autres propositions avant de commander.

- b. La question a été posée de savoir s'il y aura un 2^{ème} lâcher à Pied de Borne sur le lâcher de Juillet comme il avait été prévu lors d'un précédent CA.

Mr Madéra n'étant pas présent nous n'avons pas de réponse.

Fin du CA

